

**Annexe à la convention**  
**Commune : ORNEX (01210)**

**Parc locatif social** (au 20/02/2026)  
22 logements concernés par la gestion en flux

**État des droits de réservations** (au 01/01/2023)

Les droits de réservation établis sur la base de l'état des lieux des garanties d'emprunt en cours fait apparaître 4 logements réservés par la commune, soit 18.8 % du parc locatif social concerné par la gestion en flux sur le territoire communal.

**Modalités de gestion**

Sur son territoire, la commune d'ORNEX souhaite gérer en direct les droits de réservation dédiés aux collectivités.

**Objectif quantitatif**

Dans une démarche partenariale, le bailleur s'engage à octroyer 21% du flux annuel concerné par la gestion en flux sur la commune d'ORNEX, au titre des réservations de la commune.

Fait à Ornex, le 26 février 2026

Monsieur Olivier GUICHARD  
Maire d'Ornex

Madame Elodie AUCOURT  
Directrice générale d'Alliade Habitat